

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 24/03/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 mars 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A  
délibération n°1**

**OBJET :** Dossier d'aide « FISAC » boucherie charcuterie de la Place Gambetta – M. MIRANDE

**Rapporteur : Jean François BROQUERES, Maire**

Dans le cadre des aides du « FISAC », M. le Maire informe le Conseil Municipal, que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des LANDES demande à la Commune de TARTAS, de donner un avis pour l'attribution d'une aide au financement d'un véhicule pour l'activité de la boucherie charcuterie de la place Gambetta.

Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable à l'aide qui va être attribuée sur les fonds FISAC, sur le dossier présenté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des LANDES.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui l'exposé du rapporteur, vote à l'unanimité

**DONNE** un AVIS FAVORABLE sur le projet concernant le véhicule de la boucherie charcuterie de la Place Gambetta de TARTAS, dans le cadre du FISAC,

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUERES**